



# LE BON ' ECHO

Mars - Avril 2020

N°36

## Le mot du Maire :

Ce numéro du Bon'Echo est le dernier de notre mandature. Comme vous le savez, trois listes de candidats se présentent aux suffrages des bonovistes. C'est l'expression de la démocratie, permettant à chacun de faire un choix quant aux programmes proposés et aux personnes qui les porteront pour les six années à venir.

Nous laissons à nos successeurs un bilan très positif de notre gestion communale, comme l'a souligné M. Samir BOUATTOURA, Inspecteur Divisionnaire des finances publiques en charge du Trésor Public d'Auray dans son rapport au 31/12/2018, attribuant un indice de qualité comptable de 20,5 à notre commune quand la moyenne nationale se situe en dessous de 18.

Les comptes 2019 seront votés par un prochain Conseil Municipal. Ils présentent :

- Un excédent de fonctionnement de quelques 278 000 € qu'il sera possible de mobiliser au profit des investissements à venir,
- Des investissements portés, réalisés ou en cours de réalisation, entièrement financés grâce aux nombreuses subventions que nous avons sollicitées et obtenues, à la capacité d'autofinancement dégagée chaque année par une gestion rigoureuse des finances publiques (de l'ordre de 275 000 € en moyenne par an) et l'emprunt in fine de 600 000 €. Ce dernier n'est pas de nature à porter préjudice à la réalisation de projets futurs car la commune retrouvera, dès 2022, une capacité d'emprunt supérieure à ce qu'était la nôtre en 2014.
- Il en va de même pour le service du port et des mouillages, excédentaire de quelques 23 000 € entre fonctionnement et investissements.

La Commission Finance réunie la semaine dernière a également décidé, sur notre proposition, de mettre au vote du Conseil Municipal les conséquences du préjudice imposé à EADM par le classement en EBC (Espace Boisé Classé) du « Petit Bois », suite aux exigences du collectif « Aux Arbres Citoyens ». D'un montant justifié par EADM, arrêté à 333 000 €, un solde du fonds de concours dû contractuellement par EADM a été soustrait ramenant le montant dû par la commune à 235 000 €. Son remboursement pèsera sur les résultats de la commune en 2020 et 2021. En réglant ce point, cette décision permettra à la nouvelle municipalité de se consacrer aux futurs projets à réaliser.

Il reste encore beaucoup à faire pour :

- Doter la commune d'équipements répondant aux besoins d'une population en pleine évolution,
- Entretien et maintenir les équipements existants d'autant plus gourmands qu'ils prennent de l'âge,
- Poursuivre l'entretien et/ou refaire certaines parties du réseau routier endommagées,
- ...

En adéquation avec les moyens dont peut disposer une commune de la taille du Bono, et toujours au service de l'intérêt général que nous nous sommes, toujours, efforcés de privilégier !

Je souhaite bonne chance aux candidats qui se présentent pour l'avenir du Bono !

**N'oubliez pas, être citoyen c'est aller voter...**

Jean LUTROT

**Dernière minute ...**

**ARRETE PREFECTORAL DU 1<sup>er</sup> MARS 2020**

**Interdisant tout rassemblement public, de quelque nature que ce soit, dans le département du Morbihan – Voir affichage en mairie**

**Sont concernés réunions publiques pré-électorales, rassemblements associatifs, rassemblements festifs. L'école du Bono n'est pas concernée à ce jour.**

**Au moment où sort ce numéro, sont impactés par cet arrêté la soirée italienne de La Luciole programmée le 7 mars et l'atelier de fabrication d'instruments de musiques à la médiathèque programmé le 14 mars.**

## **ELECTIONS MUNICIPALES**

**Les 15 et 22 mars prochains !**

**Elles se dérouleront de 8h30 à 18h – Salles Jean Le Mené. Vous devez OBLIGATOIREMENT présenter UNE PIECE D'IDENTITE AVEC PHOTO (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire...). Munissez-vous de votre carte électorale pour la présenter le jour du vote. Si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer, pensez à faire établir une procuration auprès de la gendarmerie en faveur d'une personne inscrite sur la liste électorale de la commune et n'étant pas déjà porteuse d'une procuration établie en France.**

### **PROGRAMME DES EVENEMENTS**

**Fermeture exceptionnelle de la Mairie, de la Poste et de Passe-Port le samedi 11 avril 2020**

**Vacances scolaires – du samedi 11 au dimanche 26 avril 2020**

**N'hésitez pas à consulter le « portail famille » afin de découvrir le programme des activités proposées par le Service Enfance-Jeunesse pendant cette période :**

**<http://lebono.portail.famille.net>**

**Inscriptions aux séjours d'été à partir du lundi 2 mars – Attention, nombre de places limitées. Contact et renseignements : Patricia Fravalo 02 97 57 96 02 ou 06 82 60 93 18**

**Au programme :**

- **Ranch de Calimity Jane à Languidic** – Découverte du Far West, hébergement en tipis pour les 6/8 ans,
- **Postofort à Crozon** – Catamaran, planche à voile, Kayak en mer, voilier de randonnée – Hébergement dans des structures en dur,
- **Plounéour Trez dans le Finistère Nord** – Battle archery, char à voile, paddle, escalade et cerf-volant – hébergement en tipis
- **Futuroscope** – 2 jours sur le site – Hébergement à l'hôtel.

**Samedi 7 mars – Ciné-Club La Luciole – Salle Jean Le Mené – Soirée Italienne**

✓ **17h30 – L'argent de la vieille** – Comencini – Italie 1972 (1h52)

*Une américaine très riche est passionnée par les jeux de cartes. Son jeu préféré est le « scorpone scientifico » auquel elle joue quand elle est en Italie. Là-bas, sa demeure surplombe un bidonville de Rome et madame se plaît à défier les pauvres gens au cours de parties où elle est sûre de remporter la mise...*

✓ **20h30 – Divorce à l'italienne** – Pietro Germi – Italie 1962 (1h44)

*Ferdinand Cefalu, un noble sicilien, est amoureux de sa jeune cousine, Angela. Mais il est marié à Rosalia, une femme insupportable, et le divorce est illégal en Italie... Plein de ressources, Ferdinand concocte donc un « divorce à l'italienne » : pousser sa femme dans les bras d'un amant, surprendre l'infidèle en pleine action et commettre un crime passionnel qui n'entraîne qu'un minimum de peine de prison...*

**A partir du samedi 7 mars et tous les week-ends jusqu'à fin avril – Le Forban**

Après un hiver tranquille, lové dans le port, Le Forban du Bono s'apprête à redéployer ses voiles tannées en septembre lors de la fête des 30 ans de l'association. Paré de ses voiles couleur ocre, il voguera dès le printemps dans le Golfe du Morbihan et en baie de Quiberon.

Le 7 mars débiteront les formations d'équipiers et de chefs de bord, en commençant par ré-envergurer les voiles et armer le bateau. Chaque week-end, jusqu'à fin avril (en fonction de la météo), nous accueillons toutes les bonnes âmes désireuses de se former à la navigation sur ce vieux gréement encore plein de fougue.

Ce ne sera pas de la promenade, mais on s'amusera bien !

**Inscriptions exclusivement sur le livret laissé au P'tit Mousse.**

**Contact : [leforban@lebono.eu](mailto:leforban@lebono.eu) – Tél. 06 72 58 68 76.**

**Samedi 14 mars – Médiathèque Passe-Port – Atelier de fabrication d'instruments de musique**

Pour les besoins de cet atelier (voir encart spécifique joint), la médiathèque collecte des matériaux de recyclage.

Une caisse est prévue pour collecter vos dons à la médiathèque. Liste des matériaux de récup recherchés :

- |  |   |
|--|---|
| • Ballons de baudruche                             | Elastiques  |
| • Gants MAPPA en caoutchouc rose de ménage         | Boîtes de conserves, capsules métalliques de soda |
| • Fil de pêche, ficelle                            | Vieux scotch                                      |
| • Barrettes cuivre connexion pour fils électriques | Tuyau d'arrosage                                  |
| • Clous petits et grands, visserie diverse         | Pots de yaourts le plus rigide possible           |

- Vieux dominos d'électricien
  - Clés plates, à pipes, même rouillées
  - Scotch d'électricien
  - Vis à œillets (vis anneaux de rideaux)
  - Rayons de vélo
  - Bouteilles plastique
  - Tige filetée interne)
  - Couvertures plastique type Nescafé
  - Coquilles de noix non cassées
- Grosses boîtes de conserves
  - Boîtes en bois, plumiers, caisses de vin, tiroirs...
  - Tuyau d'électricien PVC rigide et souple
  - Vieilles lames de scies à métaux
  - Lamelles métal de râteau de jardinier
  - Bambous secs, bois flotté
  - Essuies glace de voiture (la lamelle en métal)
  - Instruments de musique même cassés
  - Peaux de percussion même déchirées...

### **Samedi 21 mars – Club de l'Amitié – Le Casino de Carnac**

- ✓ **11h30** – Rendez-vous au rond-point de l'église pour un départ à 11h45 (à gauche en allant vers Baden) en direction du Casino et son restaurant ensoleillé face à la mer... où un menu sympathique nous attend. Période de mardi-gras oblige, comme d'habitude, nous y allons costumés... On peut prêter des costumes et faire des essayages salle Viviane Le Mentec le 8 mars à 17h. Ambiance chaleureuse et festive assurée. Inscriptions accompagnées du règlement **avant le 11 mars dernier délai.**  
**Tarifs :** adhérents 30 €, nouveaux adhérents 32 €, non-adhérents 37 €.  
**Contacts :** Liliane MAHEO 02 97 57 93 39

### **Samedi 28 mars – SNLB – Salle Seniz - Local de l'association à Kerian**

- ✓ **17h** – Assemblée Générale de la SNLB et renouvellement de son conseil d'administration. Pour être éligible au conseil d'administration et participer au vote vous devez être à jour de votre cotisation annuelle.  
A l'issue de l'assemblée générale, le repas organisé au local relancera la nouvelle saison : Participation 15 € par personne. Merci de confirmer votre présence par mail [as-SNLB@hotmail.fr](mailto:as-SNLB@hotmail.fr).  
Pour permettre à notre club nautique de se développer, nous devons être plus nombreux au sein de notre conseil d'administration. Merci à celles et ceux qui sont prêts à nous aider : organisation des régates, sorties nautiques, maintenance des bateaux...

### **Vendredi 3 avril – Ciné-Club La Luciole – Salle Jean Le Mené**

- ✓ **19h30 – Assemblée Générale**
- ✓ **20h30 – Les lois de l'hospitalité** – film muet de Buster Keaton – Etats Unis 1923 (1h15)  
*Une lutte ancestrale oppose les clans Canfield et McKay. Au cours d'une fusillade, les deux chefs de famille sont tués. La veuve McKay quitte sa campagne et emmène son bébé Willy à New York. 20 ans ont passé. Willy est convoqué pour prendre possession de l'héritage familial...*

### **Samedi 4 avril – Amicale de l'école Jean-Louis Etienne - Salle Jean Le Mené**

- ✓ **18h30 – Apéro Concert animé par le groupe Balmaïka** – ouvert à toutes et tous !  
Pour l'organisation de ses différents événements et manifestations tout au long de l'année, l'Amicale recherche des bénévoles ! Si vous souhaitez nous aider, contactez-nous par mail à [amicale.jeanletienne@gmail.com](mailto:amicale.jeanletienne@gmail.com).

### **Dimanche 5 avril – Danserion Bro Bonneu – Salle Le Seniz à Baden avec les Korollerions**

- ✓ **A partir de 14h30 – Fest Deiz annuel** avec les dynamiques groupes Kilhan nos voisins, et Spontailou d'Étel. Entrée 6 €. Contact Liliane MAHEO au 02 97 57 93 66.

### **Lundi 13 avril – Comité des Fêtes – Trail et Foulées de Pâques du Bono**

- ✓ **9h30 – Départ du Trail** – Place de la République. Superbe course de 15,7 Km sur les sentiers côtiers et de randonnées de notre belle commune,
- ✓ **10h30 – Départ des Foulées du Bono** – Place de la République. Un parcours de 9 Km pour la 98<sup>ème</sup> édition de la plus vieille course du Morbihan.

**Avant les départs :** échauffement en musique, Place de La République, assuré par Alexandre NKOT, coach sportif.

Inscriptions sur **Klikego** – Contact sur la page Facebook : « Trail et foulées du Bono 56 » - [coursesbono@orange.fr](mailto:coursesbono@orange.fr)

### **Samedi 18 avril – Club de l'Amitié – Salle Jean Le Mené**

- ✓ **15h30 – Après-midi Karaoké** avec Hervé LANNÉZ ouvert à tous !  
Ambiance garantie ! Gâteaux, boissons. Entrée 5 € - Contact : Liliane MAHEO au 02 97 57 93 39.

## **Dimanche 19 avril – La Partagerie – Salle Viviane Le Mentec**

- ✓ **Dès 16h** – Prochain goûter, occasion de venir discuter des projets. Pour mieux connaître l'activité de l'association : <https://la-partagerie.wixsite.com/la-partagerie> ou [la-partagerie@orange.fr](mailto:la-partagerie@orange.fr).

## **INFORMATIONS UTILES**

### **A partir d'avril, installation de 2 nouvelles praticiennes au Cabinet du 51 rue Pasteur, aux côtés des dentistes :**

- Elen Le Cam – **Psychopraticienne** (approche corporelle et énergétique) – Tél 07 81 45 31 05,
- Sophie GILARSKI – **Médecine traditionnelle chinoise** (massage Tuina et phytothérapie traditionnelle chinoise) – Tél. 06 22 34 60 47.

### **Thermorbihan, Les plombiers du Morbihan**

Installé depuis peu au centre bourg du Bono, le prestataire intervient sur tout travaux de plomberie, chauffage et dépannage 7 jours sur 7. Devis gratuit.

Contact : par mail [thermorbihan@gmail.com](mailto:thermorbihan@gmail.com), site web [www.thermorbihan.fr](http://www.thermorbihan.fr), par tél. 02 97 31 30 73.

### **Urbanisme et travaux**

Le ciel a continué et continue à déverser des quantités d'eau qui n'ont hélas pas favorisé le redémarrage des travaux en cours ! Le retard s'est donc accumulé et la progression se fait par petites touches dès qu'une éclaircie passagère le permet. Sont surtout impactés les travaux concernant le City Stade ou encore la mise en œuvre du marquage relatif à la limitation à 30 km/h de la vitesse de circulation au Bono.

Moins impactés par la météo :

- La rénovation des vestiaires du stade de foot avance.
- Les clôtures de l'éco-pâturage sont installées à Lavarion et derrière l'école. Les cabanes montées récemment pour leur servir d'abri sont maintenant prêtes à accueillir les 5 moutons qui arriveront cette semaine. Merci à tous de respecter les consignes affichées sur site.
- La rénovation des derniers tronçons de terre-pleins en amont du vieux pont, de même que la fin de réhabilitation de la cabane de chantier ostréicole marquant le début du parcours pédagogique sont terminés.
- Les services techniques, Espaces Verts, travaillent avec le Lycée de Kerplouz à l'établissement de consignes et de plans d'actions dans le traitement différencié des espaces verts et des interventions sur la commune. Il s'agit d'une coopération intéressante avec le lycée et les jeunes d'une classe de BTS sur un travail d'apprentissage en vrai grandeur.

Avec ce dernier édito, nous espérons que les articles diffusés tout au long de ces 6 dernières années vous auront été utiles, vous informant, vous conseillant ou vous alertant sur ce qui se passe sur la commune.

Un grand merci au service de l'urbanisme pour son engagement et le travail important réalisé sur les très nombreux dossiers qu'il a traités. Souhaitons que l'impulsion donnée au traitement environnemental des travaux et des équipements se poursuive et s'amplifie. Le monde ne s'est pas fait en un jour et le respect de tous doit conduire nos actions.

### **Collecte des encombrants**

La prochaine collecte aura lieu le **mardi 10 mars** au Bono. Cette collecte concerne les objets volumineux tels que matelas et sommiers, vieux meubles démontés, électroménager... dans la limite de trois déchets ou 1 mètre cube par enlèvement. Ils doivent être déposés en bordure de voie publique la veille au soir précédent le jour annoncé de la collecte.

Pour bénéficier de cette collecte, **s'inscrire auprès du service déchets au 02 97 68 33 81 jusqu'à midi de la date limite d'inscription.**

### **Campagne de lutte biologique contre la chenille processionnaire du chêne 2020**

La FDGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) organise, ce printemps, une campagne de lutte par pulvérisation, à partir du sol, d'une solution de bacille de Thuringe avec un microtracteur et un canon nébulisateur. Sans danger pour l'homme, les animaux et l'environnement, cette solution détruit ce nuisible à l'origine d'allergies, démangeaisons et œdèmes chez l'homme et un risque d'urtication important pour les animaux domestiques (chiens et chats). La chenille processionnaire du chêne provoque la défoliation des chênes, partielle ou totale, contribuant à les affaiblir.

Si vous êtes concernés, **vous pouvez vous inscrire en mairie avant le 27 mars 2020, ou retourner le Bulletin d'inscription individuelle (disponible en mairie) pour le 3 avril 2020 au plus tard. Tarifs :**

- |                   |       |                   |       |
|-------------------|-------|-------------------|-------|
| • de 1 à 3 chênes | 95 €  | de 16 à 20 chênes | 173 € |
| • de 4 à 6 chênes | 104 € | de 21 à 30 chênes | 201 € |
| • ...             |       |                   |       |